
Procès-verbal du Conseil d'administration de l'IUT du Havre du 26 janvier 2016

Approuvé à la séance du 22.03.2016

Présents : Mmes Besnard, Delforge, Dilard, Goujon, Le Gal, Leray, Mabire, Anne Millet, Sylvie Millet, Odièvre, Panchou ; MM. Bénard, Bertrand, Cedeno, Duflo, Gaffet, Garnier, Huyart, Jego, Maréchal, Sadeg, Zlitni.

Excusée représentée : Mme Fleixas.

Excusés représentés : MM. Ben Moussa, Joignant.

Excusée : Mmes Brulin, Morel.

Absents : Mmes Arnaud, Lecroq ; MM. Costa-Drolon, Delaunay, Dubourg, Grancher, Le Bossenec, Letray, Magoarou, Richer, Texier.

Invités : Mme Marchandise-Ruiz, Mme Delacour-Baudry, M. Lauwick, Mme Motte, M. Vautier.

Secrétaire de séance : Isabelle Delacour-Baudry.

26 votants

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2015.
2. Situation des secrétariats pédagogiques.
3. Informations du directeur.
4. Audition du responsable pédagogique de la Licence professionnelle Supervision des installations industrielles.
5. Audition du Chef de département Techniques de commercialisation.
6. Projet IUT 2020.
7. Affectation du PRAG d'anglais.
8. Subventions.
9. Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 18h30.

Le président du Conseil d'administration adresse ses vœux à l'ensemble des administrateurs.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2015

Les administrateurs procèdent au vote concernant l'approbation du procès-verbal du 1^{er} décembre 2015 avec une modification demandée par M. Duflo (oubli de son nom dans la liste des administrateurs).

26 votants.

Résultat du vote : 2 abstentions

24 voix pour

2. Situation des secrétariats pédagogiques

Le directeur remercie les étudiants pour leur présence.

Les étudiants désirent savoir quelle est la situation des secrétariats pédagogiques suite à la motion et à la pétition qui avaient été votées.

Le directeur fait le bilan de l'action qui a été menée auprès de la présidence.

En présence du directeur, le président du CA a rencontré le président de l'université le 15/12/15. Il a été difficile d'obtenir ce que nous souhaitions. Mais le président a assuré faire le maximum, sans possibilité de prendre des dispositions permanentes.

Très rapidement, il y a eu un poste à mi-temps pour CS, puis, 3 jours par semaine pour GEII/GMP. Les personnes recrutées partagent leur emploi du temps avec d'autres composantes de l'université. L'IUT a fait partie de la commission de recrutement.

Les secrétaires de département en poste ont participé à la formation des nouvelles collègues.

M. Gaffet : CDD 3 mois, après plus rien. Oralement, le président a dit que l'on aura ces personnels tant qu'il y aura des besoins.

Si la secrétaire du département HSE a son concours, on ne pourra laisser HSE sans secrétaire. Ce poste est prévu dans la masse salariale de l'IUT.

Bilan des étudiants : les commissions ont été finies non sans mal. La remplaçante est très dynamique pour les étudiants en CS.

Sylvie Millet pense qu'il n'y a eu aucune réflexion sur les conditions de travail des collègues. C'est très compliqué de naviguer d'une structure à l'autre. Il faut se mettre à la place des collègues qui doivent s'adapter à deux postes différents. C'est bien qu'il y ait eu une semaine de formation pour la collègue de Carrières sociales ; à peu près une demi-journée par domaine d'activités. Il aurait été souhaitable qu'il en soit de même pour la collègue de GEII/GMP. Si la responsable administrative a organisé la formation de la collègue de CS, les chefs de département de GEII/GMP ont souhaité mettre en place leur propre organisation. Cela pose aussi la question de la validation d'un congé de formation. Accepter des postes à 50% au lieu de 100% revient à dire que l'on peut fonctionner avec des demi-postes.

Serge Bertrand encourage Sylvie Millet à dire la même chose au CA de l'université.

Benoît Ben Moussa confirme la situation toujours tendue du département HSE.

Le directeur souligne aussi les petits salaires et la précarité.

M. Gaffet exprime sa crainte du *burn out* pour le personnel. Le directeur en est conscient.

3. Informations du directeur

- Avec le soutien du CA de l'IUT, la personne de l'IUT qui candidate pour le logement Frissard en concession pour nécessité absolue de service (CNAS), a vu sa candidature acceptée sans commission ni audition. Elle pourra emménager le 30 janvier 2016.

Le directeur remercie les administrateurs.

- Armelle Motte souhaite travailler avec les chefs de départements et les chefs de service pour progresser sur la démarche de consolidation de nos procédures. Elle a rencontré deux personnes de l'association Egée pour avoir un regard extérieur sur nos pratiques. L'association Egée est constituée de retraités notamment de l'industrie. Elle est spécialisée dans la passation de l'expérience acquise. Cette association a travaillé avec l'université du Havre. M. Farges et M. Speybrouck rencontreront le conseil de direction le 21 mars 2016. Ils vont nous aider à identifier les points où nous pouvons faire des progrès et consolider ce qui marche. Pour Pascal Vautier, il est nécessaire de mettre en place des procédures standardisées.

- Le directeur annonce aux administrateurs qu'on lance, jeudi, les 50 ans de l'IUT du Havre qui auront lieu en 2017. Un dispositif est mis en place pour labelliser 50 ans / 50 projets qui seront mis en lumière et financés. Le directeur attend beaucoup des projets que proposeront les étudiants.

M. Bénard voit l'opportunité, en terme de communication, d'associer les 50 ans IUT aux 500 ans de la ville.

4. Audition du responsable pédagogique de la Licence professionnelle Supervision des installations industrielles

Pierre Maréchal est MC en électronique. Il remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique de GEII qui lui a proposé ce poste.

La LP a été créée en 2006 par M. Decultot. Depuis 2012, la LP est en alternance. En raison du matériel, il ne peut y avoir plus de 16 étudiants inscrits.

M. Maréchal expose ses objectifs :

- Découverte d'une formation qu'il ne connaît pas.
- Etre à l'écoute des étudiants, des industriels, des collègues pour suivre l'évolution constante des matériels et des logiciels.
- Alternance : la faire évoluer vers l'apprentissage pour faciliter le recrutement (Renault n'a pas pris d'étudiants cette année).
- Développer les plateformes numériques comme EUREKA.

Le directeur rappelle que les responsables des LP signent les diplômes.

Les inscriptions ne sont pas finies. C'est difficile avec l'absence de la secrétaire. 9 étudiants sur 16 ne sont pas encore inscrits.

Serge Bertrand pense que M Pierre Maréchal propose sa candidature dans un esprit très positif, avec la volonté de s'approprier la maîtrise des automatismes programmables.

Pascal Vautier se demande quels métiers sont amenés à pratiquer les étudiants ?

Magalie Mabire demande quelles seront les évolutions technologiques des prochaines années.

De nouveaux automates et des logiciels seront achetés pour suivre l'évolution des réseaux industriels. Les collègues de la LP et du département Génie électrique et informatique industrielle suivent des formations tous les ans.

Anne Millet demande de quelle durée est le mandat ? Le directeur répond qu'il n'y en a pas de prescrit : c'est une décision de l'université.

26 votants.

Résultat du vote : unanimité

Les administrateurs félicitent Pierre Maréchal.

5. Affectation du PRAG d'anglais

Premier choix voté par le CA de l'IUT : un MC pour info en 27^{ème} section ou un PRAG d'anglais. La présidence a imposé un PRAG alors que le directeur voulait soutenir la recherche et le poste de MC.

Les chercheurs sont recrutés par leurs pairs mais pour le recrutement d'un PRAG, il faut l'accord du CA et des enseignants d'anglais. Le PRAG arrivera au 1^{er} septembre 2016. Plusieurs départements sont sans enseignant d'anglais. Le directeur souhaite de la transparence pour son affectation et une solution choisie par le CA. Une mutation interne sera donc proposée à tous les enseignants d'anglais avant l'ouverture du recrutement.

Avis demandé pour la méthode d'affectation du PRAG d'anglais avec possibilité de mutation interne pour tous les professeurs d'anglais de l'IUT.

26 votants.

Résultat du vote : unanimité.

6. Audition du chef de département Techniques de commercialisation

Sonia Anton salue tout le monde et se présente. Elle est Enseignant Chercheur et a candidaté pour trois ans. C'est un plaisir et un honneur pour elle de se présenter pour ce poste.

En 1994, elle est devenue PRAG en lettres modernes. Elle enseigne en TC.

Elle a effectué une thèse sur Céline.

Depuis 2010, elle est MC à l'IUT.

Elle a déjà effectué plusieurs mandats de directeurs d'études.

Elle a participé avec passion aux PPN 2005.

Elle repousse un projet de rédaction de HDR pour être chef de département.

TC est une grosse machine avec 320 étudiants et 30 vacataires. Il manque des titulaires.

Elle veut continuer à faire tourner la maison TC avec de bonnes conditions de travail pour les collègues.

La relation au savoir des étudiants se transforme. Il y a une difficulté accrue à conceptualiser, mémoriser des savoirs, se concentrer. Les pratiques pédagogiques doivent évoluer.

La culture est l'une des réponses possibles.

Etudier à l'étranger reste une priorité.

Le directeur rappelle que Sonia Anton a créé la promenade littéraire en collaboration avec la ville et la Région.

Son travail est une illustration de la recherche en IUT qui s'adresse à tous.

26 votants.

Résultat du vote :

22 voix pour

4 abstentions

Le président lui souhaite la bienvenue dans la communauté des chefs de département. Les administrateurs félicitent Sonia Anton.

7. Projet IUT 2020

L'IUT va être rapproché du centre-ville (on en parlait déjà en 1994). Deux millions sont consacrés aux études préalables (savoir ce qu'il faut construire). En 2020-2025 : il y aura le financement pour la construction. Le document des programmistes est fondamental. Cette phase est très importante. Le directeur veut réfléchir pour un IUT 2025. Il consacre 1h30 par jour à ce projet : réunions avec la CODAH maître d'ouvrages (client) et des personnes de la Région. En décembre 2016, la phase d'étude par le programmiste sera finie. On ne peut agir que maintenant. Les politiques prendront la décision de la localisation même si la préférence d'une implantation sur la presqu'île Frissard est logique pour nous.

Le comité de pilotage est constitué du directeur et des vice-présidents Eric Vasselin et Pedro Lages dos Santos. En dessous, 2 comités : chefs de département et chefs de service (16 personnes) et un comité de la base (les collègues qui aiment dire ce qu'ils pensent). Tout le monde pourra s'exprimer. Comment mettre dans la boucle les étudiants ? Le directeur a demandé au VP étudiant.

Pascale Panchou : comment le directeur voit l'enseignement en 2025 ? Les IUT ne survivront pas s'ils ne prennent pas un public varié. C'est une obligation. C'est compliqué de faire réussir tout le monde. Solution : travail en commun, moins de segmentation. A cause de l'architecture, aujourd'hui un étudiant de GC ne peut rencontrer un étudiant de Gestion logistique et transport : il faut que notre projet puisse nous donner la possibilité de remédier à cela.

Armelle Motte a récemment visité trois IUT. Angers a un bâtiment neuf qui mélange les tertiaires dans des salles de classes qui ne ressemblent pas à nos salles. Il y a des petits espaces de travail équipés de WIFI partout.

On est à l'aube de la 4^{ème} révolution industrielle. Tout le monde doit travailler ensemble, l'architecture doit être adaptée et être ouverte sur l'extérieur pour le directeur.

Magalie Mabire demande si un éco campus est prévu. La réponse est oui.

Danny Cédéno : l'objectif majeur est que les étudiants prennent définitivement le pli du numérique. Trop d'étudiants n'ont pas encore d'ordinateur. Il manque des bornes wifi pour récupérer les cours sur Eureka et les imprimer. On ne peut pas demander aux étudiants d'avoir les outils. Au 4^{ème} étage, un étudiant sur dix arrive à se connecter. Il ne faut pas attendre 2025 pour aider les étudiants à avoir des ordinateurs ou des tablettes. Le directeur annonce qu'on vient de commander des bornes wifi pour le 4^{ème}.

Le directeur veut bien que les associations étudiantes prennent rendez-vous avec le maire. Des logements étudiants sont construits sur la presqu'île Frissard par la CODAH.

Le directeur propose de réunir les étudiants-es administrateurs-trices rapidement. Il sera rendu compte, à chaque CA, de l'avancée du projet.

Sylvie Millet : est-ce que le CA de l'IUT peut aider pour que l'implantation de l'IUT soit sur Frissard ?

Le CA administre, il ne peut pas agir sur l'implantation qui sera un choix politique.

Quand le lieu sera choisi, il faudra en être content.

Le directeur présente la carte de la ville basse avec les quatre lieux d'implantation possible.

8. Subventions

L'avis des administrateurs est demandé pour l'attribution de subventions à des associations.

Cotisation annuelle ASSEDEP pour un montant de 440€/ Voyage d'étude à Rotterdam de JETRALOG

pour un montant de 1900 €/ Colloque LEIXFEIM pour un montant de 700 €.

26 votants.

Résultat du vote : unanimité.

9. Questions diverses

Marion Besnard a une question sur le stationnement des étudiants à l'IUT. Les étudiants ont souvent des PV. Le directeur répond que c'est compliqué, car en théorie, il y a assez de places.

Des places de parking pour les étudiants ne seront pas prévues dans le nouveau projet.

On ne peut pas empêcher la police de travailler.

Marion Besnard : les étudiants sont déjà en situation précaire.

Le directeur suggère le covoiturage.

Le passage piéton est dangereux pour Magalie Mabire. Il faudrait le signaler.

Fin de la séance à 20h30.